

rien que je n'aie pas le droit d'écrire. Savez-vous à quoi travaille depuis cinq ans telle femme écrivain ? Je le sais avec force détails, mais je n'en veux rien dire, parceque c'est un secret que l'on m'a confié ; connaissez-vous les humiliations de l'amende honorable pour tel poète ? Je les connais avec exactitude, mais je les tairai, parceque c'est un secret ..... que l'on ne m'a pas confié. Mais ne serait-il point permis de dévoiler ce que plusieurs pensent sans l'oser dire ? que tel conférencier a fait siennes trois pages du père Félix, et que tel auteur s'est approprié l'un des meilleurs mots de Mérimée, et tel autre l'une des meilleures pages de madame Craven ? et le reste .. .. De telles indiscretions sont du domaine de la critique. Il convient de ne pas les sceller. Notre littérature se meurt à son premier cri, et c'est faute de critique juste et vraie. Que la grande critique se lève, car bientôt c'en sera fait des lettres canadiennes. En attendant, allons écouter ce que racontaient les courants d'air dans les coulisses, en l'été de 1889.

Le théâtre canadien est en train de se fonder. Monsieur Lemay vient de publier trois comédies ; monsieur le juge Routhier travaille pour la scène ; monsieur Fréchette a, paraît-il, l'intention de rimer pour le théâtre ; on joue derechef les comédies de monsieur Marchand... Or, il faut que la base soit solide, et que les matériaux qu'on y fait entrer soient nôtres et non empruntés (nous